

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A L'OCCASION DU DINER OFFERT A DES PERSONNES HANDICAPÉES AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE LE 31 DÉCEMBRE 1977

MES CHERS AMIS, JE ME REJOUIS QUE L'ANNÉE 1978 QUI REPRÉSENTE ENCORE, POUR UN INSTANT, L'AVENIR, AIT ÉTÉ L'OCCASION DE VOUS REUNIR AUTOUR DE CETTE TABLE. CAR, COMME VIENT DE LE RAPPELER M. DEFERT, LES PERSONNES HANDICAPÉES, PLUS ENCORE QUE LES AUTRES, ÉPROUVENT L'ANGOISSE DE LEUR AVENIR. NOUS AVONS VOULU PARTAGER AVEC VOUS CE SOIR VOS ANGOISSES ET VOS ESPOIRS QUI SONT CEUX DE TOUTES LES PERSONNES HANDICAPÉES. LES PERSONNES HANDICAPÉES FONT PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ FRATERNELLE DES FRANÇAIS. ELLES DOIVENT BÉNÉFICIER DE LA SOLIDARITÉ, MAIS AUSSI DE L'AFFECTION DE TOUS LES FRANÇAIS. NOTRE SOLIDARITÉ EST D'AUTANT PLUS NÉCESSAIRE QUE LE HANDICAP DONT VOUS SOUFFREZ CONSTITUE UNE INÉGALITÉ QUE NOUS DEVONS SURMONTER ENSEMBLE. NOTRE AFFECTION EST D'AUTANT PLUS INDISPENSABLE QU'ELLE SEULE PEUT BRISER L'ISOLEMENT QUE CRÉE SOUVENT UN HANDICAP. LES PERSONNES HANDICAPÉES NE SONT PAS DES "EXCLUS". ELLES DOIVENT PARTICIPER, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ ET DE RESPECT À LA VIE COMMUNE DES FRANÇAIS

-\

LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES BESOINS ET AUSSI DU RÔLE DES PERSONNES HANDICAPÉES A ÉTÉ PROGRESSIVE. LA LOI D'ORIENTATION DU 30 JUIN 1975 'DATE' QUI RESTERA, JE LE PENSE PROFONDEMENT, L'UN DES TEXTES ESSENTIELS QUI AURONT ÉTÉ ADOPTÉS PENDANT CE SEPTENNAT, A FIXÉ LES GRANDES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR. L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES EST DESORMAIS L'ASPECT ESSENTIEL DE LA POLITIQUE À SUIVRE. CETTE INSERTION, NOUS VOULONS L'OBTENIR EN DÉVELOPPANT L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES, EN FAVORISANT LEUR ACCÈS AU TRAVAIL ET EN FACILITANT LEUR PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE. L'AUTONOMIE DOIT D'ABORD ÊTRE FINANCIÈRE, MEME SI LE NIVEAU DES RESSOURCES GARANTIS AUX PERSONNES HANDICAPÉES QUI NE TRAVAILLENT PAS, PARAÎT ENCORE MODESTE. IL A CONNU UNE PROGRESSION RAPIDE, IDENTIQUE À CELLE DU MINIMUM VIEILLESSE. POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES QUI PEUVENT TRAVAILLER, LA CRÉATION DE COMMISSIONS TECHNIQUES D'ORIENTATION ET DE RECLASSÉMENT PROFESSIONNEL, LA PROCHAÎNE MISE EN PLACE D'UNE GARANTIE DE RESSOURCES FIXÉE PAR RAPPORT AU SMIC, L'ACCROISSEMENT DE L'AIDE AUX EMPLOYEURS QUI AMÉNAGENT LES POSTES DE TRAVAIL POUR LES HANDICAPÉS, LE DÉVELOPPEMENT DES ATELIERS PROTÉGÉS ET DES CENTRES D'AIDE PAR LE TRAVAIL, CONSTITUENT DES DÉCISIONS DONT JE VEILLE PERSONNELLEMENT À L'APPLICATION, ET QUI REPENDENT AU COURAGE QUE VOUS MONTRÉZ DANS LES ÉPREUVES DE VOTRE VIE DE TOUS LES JOURS

-\

JE SAIS BIEN QUE TOUT NE CHANGERA PAS DU JOUR AU LENDEMAIN, MAIS JE SUIS DÉCIDÉ À POURSUIVRE L'EFFORT. L'ÉTAT DOIT MONTRER L'EXEMPLE. J'AI APPRIS L'AUTRE JOUR QUE LES TEXTES QUI FIXENT LES CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE

AUX EMPLOIS PUBLICS N'AVAIENT PAS ETE REVUS DEPUIS LA GUERRE `1975 ` DATE`,
ET QU'AINSI DE NOMBREUSES PERSONNES HANDICAPEES SE TROUVENT ECARTEES DE
LA FONCTION_PUBLIQUE. NATURELLEMENT, CECI VA CHANGER. ENFIN, LES PERSONNES
HANDICAPEES DOIVENT PARTICIPER A LA VIE SOCIALE COMME TOUS LES AUTRES.
PROCHAINEMENT VA PARAITRE UN DECRET QUI INTERESSE TOUS LES HANDICAPES
MOTEURS. DANS UN AN, AUCUN BATIMENT OUVERT AU PUBLIC, QU'IL S'AGISSE D'UNE
ECOLE, D'UNE ADMINISTRATION, D'UN MAGASIN OU D'UNE SALLE DE SPECTACLE, NE
POURRA PLUS ETRE CONSTRUIT SANS QUE LES HANDICAPES PUISSENT Y AVOIR ACCES.
POUR L'AVENIR, IL FAUT REFLECHIR AUX AMENAGEMENTS QUE L'ON PEUT APPORTER
AUX IMMEUBLES QUI EXISTENT DEJA POUR FACILITER L'ACCES DES PERSONNES
HANDICAPEES. IL CONVIENT DE FAIRE DE MEME POUR LES MOYENS DE TRANSPORTS
COLLECTIFS. CE SERA NATURELLEMENT UNE ACTION PROGRESSIVE MAIS IMPORTANTE
CAR ELLE APPREND A TOUS LES FRANCAIS A TENIR_COMPTE DES PROBLEMES
PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPEES

-\

EN TRAVAILLANT, EN-FONCTION DE LEUR CAPACITE, LES PERSONNES HANDICAPEES
CONTRIBUENT COMME LES AUTRES A L'ENRICHISSEMENT NATIONAL. AU CONTACT DES
DIFFICULTES QUOTIDIENNES, ELLES MONTRENT UNE VOLONTE ET UN COURAGE QUI ONT
VALEUR D'EXEMPLE. LES VALEURS MORALES QUI ONT FAIT LA FORCE ET LA DIGNITE DE
NOTRE PAYS, PERSONNE NE LES INCARNE MIEUX AUJOURD'HUI QUE LES PERSONNES
HANDICAPEES. LES PERSONNES HANDICAPEES ONT DROIT A NOTRE AFFECTION. ELLES
ATTENDENT AUSSI NOTRE CONSIDERATION. C'EST CETTE CONSIDERATION QU'AU NOM
DE TOUTES LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS, AU NOM DE TOUS CEUX QUI SONT EPRIS
DE FRATERNITE ET DE JUSTICE, JE VOUS EXPRIME TRES AMICALEMENT CE SOIR

-\